

Paris, le 9 novembre 2021,

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**DuoDay© du 18 novembre 2021**

**Dernière ligne droite pour les personnes en situation de handicap**

**et les employeurs**



**L’opération DuoDay© consiste pour une personne en situation de handicap à composer, le temps d’une journée, un duo avec un professionnel pour découvrir son poste, ses missions et son environnement de travail. Une journée d’immersion qui a pour objectif de faciliter leur insertion dans l’emploi et créer de nouvelles opportunités professionnelles. Forte de ses précédents succès, la quatrième édition aura lieu pendant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) le 18 novembre 2021.**

**À quelques jours de l’opération, initiée par le secrétariat d’État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées, l’Agefiph, le FIPHFP, Cap emploi, Pôle emploi, le Réseau des Missions Locales et l’Algeei, plus de 7 700 employeurs ont déjà déposé près de 26 700 offres de duos sur la plateforme** [**duoday.fr.**](https://www.duoday.fr/) **Alors que 10% des duos formés ont abouti à des offres d’emploi, des contrats d’apprentissage et des stages en 2020, les personnes en situation de handicap sont invitées à s’inscrire massivement.**

**Peuvent s’inscrire pour les duos :**

> Les personnes à la recherche d’un emploi ;

> Les collégiens dès 14 ans, les apprenants dont les apprentis ;

> Les personnes travaillant en ESAT ;

> Les personnes qui travaillent en entreprise adaptée.

**Un levier vers l’emploi**

Pour les personnes en situation de handicap, DuoDay© offre la possibilité de découvrir un environnement de travail, préciser un projet professionnel, amorcer un parcours d’insertion, mais aussi **se faire identifier par un employeur et avoir l’opportunité de présenter son parcours professionnel et ses compétences.**

Ainsi, **en 2020, 10% des duos formés ont abouti à des offres d’emploi, des contrats d’apprentissage et des stages.** DuoDay© est aussi une opportunité singulière de se rencontrer pour changer de regard et dépasser les préjugés sur l’emploi handicap.

**Un dispositif qui monte en puissance d’année en année**

**Comme en témoigne le nombre d’offres déposées en ligne, DuoDay©,** s’ancre de plus en plus auprès des acteurs économiques et son succès s’établit d’une année à l’autre.

**En 2020 et malgré une édition en distanciel, l’opération a fortement mobilisé :**

* 12 404 employeurs inscrits ;
* 19 113 personnes en situation de handicap inscrites ;
* Près de 10 000 duos réalisés dont 7 147 duos enregistrés sur la plateforme ;
* 2 900 structures accompagnantes impliquées.

**Étudiants ou chercheurs d’emploi, n’attendez plus !**

**Rendez-vous sur** [**duoday.fr**](https://www.duoday.fr/) **ou par téléphone**

**logo Numéro Vert DuoDay - 0 800 386 329 - Appel Gratuit**

**Contact presse secrétariat d’Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées**

[**seph.communication@pm.gouv.fr**](mailto:seph.communication@pm.gouv.fr)

**Kit de communication sur** [**handicap.gouv.fr/DuoDay2021**](http://www.handicap.gouv.fr/duoday2021)

----

**Contacts presse Agefiph**

Julie Chaouat / [**jchaouat@lebureaudecom.fr**](mailto:jchaouat@lebureaudecom.fr) / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofoletti / [**g-cristofoletti@agefiph.asso.fr**](mailto:g-cristofoletti@agefiph.asso.fr) / 06 21 65 41 96

**Logo agefiphA propos de l’Agefiph**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 223 400 aides et services. Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) / Suivez l’Agefiph sur Twitter [@Agefiph\_](https://twitter.com/Agefiph_)

----

**Contact presse FIPHFP**

Léa Valleix / [**lea.valleix@tbwa-corporate.com**](mailto:lea.valleix@tbwa-corporate.com) / 06 30 69 50 16

**A propos du FIPHFP**

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l’emploi, de formation et d’accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l’ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l’intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d’emploi légal dans la Fonction publique est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2020.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins *: “il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l’État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget”* (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur [www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr) / Suivez le FIPHFP sur Twitter [@FIPHFP](https://twitter.com/FIPHFP) et Linkedin@[FIPHFP](https://www.linkedin.com/company/fiphfp/)

----

**Contact presse ALGEEI :**

Sophie ROY / [**sophie.roy@algeei.org**](mailto:sophie.roy@algeei.org) / 07 85 56 73 93

**A propos de l’ALGEEI (Association Laïque de Gestion d’Etablissements d’Education et d’insertion) :**

L’ALGEEI assure la création, la gestion et le développement des établissements et services sociaux et médico-sociaux en partenariat avec les administrations publiques, les collectivités territoriales, ainsi que les différents représentants des organismes sociaux.

Dans le respect des principes de laïcité, l’ALGEEI a pour missions de promouvoir et d'assurer l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle d'enfants et adultes handicapés ou rencontrant des difficultés familiales, scolaires, sociales ou médico-sociales.

L’ALGEEI gère aujourd’hui 27 établissements et services. Elle assure la prise en charge de plus de 4000 personnes accueillies ou accompagnées, enfants, adolescents ou adultes, et emploie plus de 800 salariés en Lot-et-Garonne et Landes.

Plus d'informations sur [www.algeei.org](http://www.algeei.org) / Suivez l’ALGEEI sur Facebook,Twitter et Linkedink

----

**Contact presse Pôle emploi :**

Jennifer Reglain / [**jennifer.reglain@pole-emploi.fr**](mailto:jennifer.reglain@pole-emploi.fr) / 07 77 28 15 46



**À propos de Pôle emploi :**

Pôle emploi est l’opérateur public de référence du marché de l’emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l’établissement s’engage à garantir l’accompagnement des demandeurs d’emploi dans leur recherche d’emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s’appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

----

**Contact Presse Cap emploi :**

Carole POIROT / [**carole.poirot@cheops-ops.org**](mailto:carole.poirot@cheops-ops.org) / 07 88 32 86 24

**A propos de Cap emploi :**

Le réseau des Cap emploi se sont 98 organismes de placement spécialisés présents sur l’ensemble du territoire et plus de 2200 salariés qui accompagnent les personnes en situation de handicap et les employeurs. Acteurs du Service Public de l’Emploi, les Cap emploi ont deux grandes missions : l’accompagnement vers l’emploi et l’accompagnement dans l’emploi des travailleurs en situation de handicap. L’expertise des Cap emploi se fonde sur un principe de compensation en lien avec le handicap et en complémentarité avec le droit commun. www.capemploi.info